



COMMUNIQUE DE PRESSE 13 JUIN 2008

Sous l'initiative et le financement du Fonds de Développement des Nations Unies pour les Femmes (UNIFEM), du Fonds des Nations Unies pour la Population, du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, de la Mission des Nations Unies en RD Congo, une Consultation Régionale de haut niveau sur « l'éradication de la violence sexuelle et l'élimination de l'impunité dans la Région des Grands Lacs » est organisée par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), du 16 au 18 Juin 2008 à Goma, en République Démocratique du Congo.

L'objectif principal de cette Consultation Régionale est d'accélérer la mise en œuvre de réponses urgentes au problème de violence sexuelle, mesures exigées pour assurer la prévention, la protection, l'accès aux soins et à la justice pour les femmes et les enfants, dans le but de forger le premier Plan d'Action Régional pour l'Eradication de la Violence Sexuelle et l'élimination de l'Impunité dans la Région des Grands Lacs.

Pour s'attaquer au problème, différentes initiatives ont été mises en place par les Nations Unies et les partenaires internationaux dans de nombreux pays de la région. Les défis rencontrés ont tourné autour d'une approche coordonnée pour s'assurer que les efforts fournis sur le terrain produisent des résultats et pour qu'une réduction substantielle, voire l'éradication du crime de violence sexuelle, soit constatée dans tous les pays.

C'est ainsi que pendant ces trois jours, un nombre ciblé de décideurs de haut niveau en provenance des gouvernements de la région et de la communauté internationale, de l'armée, de la justice, des représentants clés des communautés, des défenseurs des droits des femmes, des Nations Unies et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs aborderont différents sujets, notamment celui de l'identification du cadre conceptuel pour s'attaquer à la violence sexuelle et les causes structurelles sous-jacentes ou profondes, y compris les aspects sociaux, culturels, économiques et politiques; celui de la sensibilisation et de la mobilisation basée sur la communauté en faveur de la prévention et de la réintégration des femmes et des filles ayant survécu au viol, y compris les approches de changement d'attitudes et de comportements et une sensibilisation dirigée vers les jeunes et les hommes; il sera aussi question des initiatives politiques communautaires ; de l'accès aux soins médicaux et psycho-sociaux et à la réhabilitation des survivants de la violence sexuelle basée sur le genre, y compris la santé sexuelle et reproductive et les soins relatifs au VIH-SIDA ; des moyens d'existence et la sécurité économique, y compris les alternatives d'autonomisation de la femme et la prévention d'une nouvelle victimisation et la vulnérabilité socio-économique ; de la violence sexuelle et de l'exploitation sexuelle; de la révision de l'efficacité des mesures destinées à faciliter la réhabilitation des victimes/survivants dans leur communauté ; de l'accès à la Justice et au cadre législatif pour le traitement de la violence sexuelle, précisément l'accès à la justice pour la victime/survivante ou son absence et les causes, aux cadres législatifs aux niveaux national, régional et continental pour mettre fin à l'impunité des crimes

de violence sexuelle et l'accès sécurisé à la justice pour les femmes (utilisation des lois actuelles, la loi traditionnelle, les mécanismes de justice de transition, le système judiciaire et le rôle du secteur de la sécurité) ; et il sera question des besoins spécifiques et des droits des "épouses déplacées" et des enfants nés en captivité et leur statut.

Rappelons que le Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs signé à Nairobi le 15 Décembre 2006 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des 11 pays membres de la CIRGL inclut parmi ses Protocoles celui sur la suppression et l'élimination de la violence sexuelle contre les femmes et les enfants dans la Région des Grands Lacs. Aujourd'hui, le Secrétariat de la Conférence dispose des instruments légaux de ratification du dit Pacte de huit pays membres; ce chiffre huit ainsi atteint est primordial car il a sanctionné l'entrée en vigueur du Pacte et de par la même la mise en œuvre des différents protocoles dont celui sur la suppression et l'élimination de la violence sexuelle contre les femmes et les enfants dans la Région des Grands Lacs.

Cette Consultation Régionale de Haut Niveau sur «l'éradication de la violence sexuelle et l'élimination de l'impunité dans la Région des Grands Lacs», est une étape stratégique cruciale en préparation du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, visant à appuyer leurs efforts de transformer la Région des Grands Lacs en une zone sécurisée pour ses peuples, et en particulier pour les femmes et les enfants, exprimé ainsi dans la Déclaration de Dar-Es-Salaam.

Mme Lydie Nzengou
Chargée de Communication
Email : edwige0076@gmail.com
Tel: + 33 6 13 53 92 62 + 257 79 346 622

Mlle Dorine Nininahazwe
Adjointe de la Chargée de la Communication
Email : nindorine@yahoo.fr
Tel: + 257 79 492 064
+254 722 211 040